

OSCE
Human Dimension Implementation Meeting
11 to 22 September 2017
Warsaw - Poland

HDIM.NGO/0342/2017/FR
18 September 2017

Working Session 10: Tolerance and non-discrimination I, including:
Rights of persons belonging to national minorities
Contact Person: Emmanuel Le Merlus, e-mail: udl.uly@laposte.net

Recommendations to France on the situation of Bretons

Recommandations à la France concernant la situation des Bretons

Cher Mr le modérateur,
Chers représentants,

je m'appelle Emmanuel Le Merlus, et je représente l'ONG « Unis dans la Diversité Linguistique / Unanet e Liesseurtet ar Yezhoù » qui a pour but de promouvoir la langue bretonne et le respect de la diversité linguistique.

Elle est la dernière langue celtique parlée sur le continent européen.

Elle est aujourd'hui parlée par 100 000 personnes, la grande majorité d'entre elles ont plus de 75 ans. Au début du 20ème siècle, plus d'un million de personnes parlaient cette langue.

Si l'attitude de la France ne change pas rapidement vis à vis des Bretons, il ne restera plus que 20 000 locuteurs bretons. Soit une perte de plus de 98% de locuteurs.

L'UNESCO a classé la langue bretonne parmi les langues sérieusement menacées.

Depuis la Révolution française, la France s'oppose à la langue bretonne et aux autres langues minoritaires de France.

L'abbé Grégoire qui était l'une des figures de la Révolution française proposait de tuer les langues des « provinces », au nom de la morale, de l'émulation, et de l'éducation publique.

En 1925, le ministre de l'éducation, Mr Anatole de Monzie, disait que « pour l'unité linguistique de la France, la langue bretonne doit disparaître ».

En 1973, le président Georges Pompidou a affirmé qu'« il n'y a pas de place pour les langues régionales, dans une Europe que la France est appelée à marquer de son sceau ».

En 1999, Jacques Chirac a refusé de faire ratifier la Charte européenne des langues minoritaires.

Association
Unis dans la Diversité Linguistique
Unanet e Liesseurtet ar Yezhoù

En 2012, Nicolas Sarkozy a affirmé lors d'un meeting à Marseille que « quand on aime la France, on ne propose pas de ratifier la Charte européenne des langues minoritaires ... ».

En 2016, Mr Paul Molac, un député breton a fait une tentative de proposition de loi en faveur des langues régionales. Sa tentative a été avortée par le parti du président Francois Hollande en comptabilisant les voix de 4 de leurs députés absents au moment du vote.

En mai 2017, un projet prévoit de centraliser des programmes des antennes régionales de la radio publique sur Paris, ce qui abaisserait la production et l'émission radiophonique bretonne, pourtant déjà faible.

Par ailleurs, la Bretagne est amputée d'un cinquième de son territoire et de plus d'un quart de sa population suite à un découpage régional arbitraire datant de 1941 sous le régime collaborationniste du Maréchal Pétain.

Enfin, la France n'a toujours pas signé la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales.

Merci pour votre écoute.